

SOMMAIRE & ÉDITO

• La République face à l'emprise familiale p. 2-3



DOSSIER

• La France ne peut rester étrangère aux migrants p. 4-5



• Quelle république voulons-nous ? p. 6-11



• Quand l'égalité prend son temps p. 9-11



• Quelles différences entre démocratie et république ? p. 13



• Ringard le Conseil national de la résistance ? p. 14-16



ÉDITO

La République face à l'emprise familiale



JEAN-MARIE BONNEMAYRE
Président

« Et si c'était la famille patriarcale qui n'en finit pas de mourir ? »

Telle est la question qui, depuis 1968, fait éclater le cadre traditionnel de la famille ; la revendication de l'égalité hommes-femmes, les mouvements en faveur de l'autonomie des jeunes, la sortie de la clandestinité des homosexuels, la reconnaissance des familles monoparentales, etc. La décennie 1970-1980, avec l'abolition de l'interdiction de l'avortement, a été prodigieuse : la politique familiale se diversifie et s'adapte aux nouvelles configurations familiales. Pour le CNAFAL, il n'y a pas de modèle familial à imposer, pas de famille standard. L'époque contemporaine voit l'émergence de nouvelles parentalités, de nouvelles filiations, de la co-parentalité. La famille n'est pas issue de la loi divine, elle est une construction sociale en devenir permanent. C'est l'enfant qui fait la famille, et notre responsabilité, c'est de garantir ses droits, son éducation, son autonomie, son bien-être, quelle que soit la configuration familiale. Le CNAFAL veut la mise en place d'une allocation universelle pour les enfants et les jeunes (de 0 à 25 ans) fiscalisable.

Aujourd'hui, la diabolisation de Mai-68 par Nicolas Sarkozy, Éric Zemmour ou « Valeurs actuelles » est symptomatique et annonciatrice du risque d'un retour à l'ordre moral et donc à l'ordre tout court. L'émergence, depuis octobre 2012, de groupes militants très actifs, très branchés sur la communication, sur l'action de terrain rassemblant toutes les générations pour un Mai-68 de la droite en est la manifestation la plus spectaculaire ! Plus que le réveil d'un populisme chrétien, c'est le retour de l'idéologie familialiste qui est à l'œuvre. N'oublions pas la circulaire des évêques appelant à manifester et à renforcer le mouvement familial. Ainsi, les acteurs de la Manif pour tous affichent-ils que « l'éducation des enfants n'appartient qu'aux familles ». C'est la contestation de l'école républicaine, ou de la loi de 1905. Sur les questions de société (mariage pour tous), c'est bien la République laïque, démocratique et sociale, qui est contestée ! Il n'y a pas de combat républicain sans combat pour l'égalité. C'est bien le sens de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Sans égalité, la liberté n'est que la loi du plus fort. C'est vrai dans la société, c'est vrai au sein de la famille. Pendant des siècles, les femmes ont été exclues de toute sphère publique. Concrètement, cela veut dire que la famille telle que l'ont conçue

l'Église et la société patriarcale, jusqu'à la fin du XX^e siècle, se résume à l'accaparement du pouvoir par les hommes et au cantonnement des femmes à la sphère privée, au foyer, à la famille. La Déclaration des droits de l'homme proclame le « droit au bonheur sur terre ». Nous sommes toujours dans cette recherche... Après la Grande Guerre, la droite catholique et familialiste publie en 1920 une déclaration des droits de la famille, contre-pied à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Dans la foulée, elle réclame l'établissement du suffrage familial, ce qui revient à annuler le suffrage universel, symbole de la République. Le père détenait, dans ce scénario, la totalité des suffrages de la famille. Les radicaux de gauche se débrouilleront pour enterrer le projet de loi ! Le suffrage familial revient en force à la réunion de l'Assemblée constituante d'Alger (Conseil national de la Résistance, mars 1944) où Michel Debré veut imposer le suffrage familial. De Gaulle, soutenu par la gauche, tranchera en faveur du vote des femmes ! En 2000, l'UNAF écrit une nouvelle mouture de la Déclaration des droits de la famille de 1920, où il est indiqué que la famille est la cellule de base de la société.

La permanence de l'idéologie familialiste qui doit nous interroger est hautement symbolique dans le moment présent. La famille a toujours été un vecteur discriminant entre la gauche et la droite. Les républicains estiment que la République a un devoir de secours et de protection envers ses enfants. La reconnaissance des enfants naturels va faire l'objet d'âpres batailles. Des députés de gauche vont ainsi conforter une nouvelle conception de la famille fondée davantage sur les liens d'amour et d'affection réciproque que sur une réglementation juridique ! Aujourd'hui, ce sont les mêmes arguments peu ou prou qui sont employés à propos du mariage pour tous dès lors que la revendication de la possibilité de l'adoption ou de la procréation médicalement assistée (PMA) pour les couples homoparentaux est revendiquée.

Ce que l'UNAF ne peut ignorer, c'est que la famille n'est pas « un en-soi » figé pour l'éternité. C'est un fait sociologique que la multiplicité des formes familiales contemporaines a existé et qu'il existe toujours des organisations familiales différentes en fonction des sociétés et des contextes économiques, et que les familles homoparentales font partie de ces nouvelles formes familiales. Et c'est toujours un fait sociologique que la coparentalité entre parents biologiques et parents sociaux



Les familles homoparentales font partie de ces nouvelles formes familiales.

existe et qu'il faut bien trouver un statut juridique pour ces nouvelles formes à la fois de parenté et d'alliance, le Pacs étant une forme d'alliance comme le mariage. Tout comme c'est un fait sociologique que les discriminations ont lieu sur la base de l'orientation sexuelle, notamment en matière d'adoption. Dans cette affaire, il faut considérer l'intérêt de l'enfant qui ne doit pas être stigmatisé. Aujourd'hui, le libéralisme est en train de dissoudre sous nos yeux tout le lien social entre les individus. La famille est également touchée parce qu'elle est un lieu de solidarité naturelle et, depuis quelques décennies seulement avec l'émancipation des femmes, un lieu d'apprentissage de la démocratie et de délibération commune (passage de la famille patriarcale à la famille égalitaire).

La culture de l'individualisme compétitif désormais inculquée dès le plus jeune âge vise à atomiser tous les individus, à les lobotomiser pour les rendre sans ancrage territorial, sans généalogie, pour fabriquer des sociétés sans mémoire, anomiques. L'individu narcissique ne se projette plus dans l'avenir puisqu'il n'a plus de passé, ce qui est la manifestation moderne d'une forme de désespoir ! Face à cela, le repli rétrograde serait la pire des choses ! ■

Familles Laïques
Revue trimestrielle éditée par le CNAFAL (Conseil national des associations familiales laïques) • 19, rue Robert-Schumann 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Tél. : 09 71 16 59 05 • E-mail : cnafal@cnafal.net

Directeur de la publication et président du CNAFAL : Jean-Marie Bonnemayre • **Chef d'édition** : Jérôme Comin • **Secrétaire de rédaction** : Jeannine Jouanin • **Gérant** : Jean-François Chalot • **Réalisation** : ©BAT – Tél. : 01 46 94 69 96 • **Impression** : Imprimerie Gueutier (35) • Dép. légal Presse Commission. Commission paritaire n° 0910G87077. ISSN 0755-4265.

Bulletin d'abonnement

À retourner au CNAFAL
19, rue Robert-Schumann - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
ou à déposer au CDAFAL de mon département.

Nom - prénom :

Adresse :

.....

.....

Je désire recevoir 4 exemplaires de *Familles Laïques* pour le prix de 5,40 € à partir du n° :

Je règle par chèque (postal ou bancaire) ci-joint, à l'ordre du CNAFAL.